(1) Assemblage de jeunes semmes. — (2) Femme mariée deux sois [veuve vierge et remariée]. — (3) Second mari de cette semme. — (4) Homme qu'elle a rendu chef de samille. — (5) Fils d'une semme non mariée. — (6, 7) Fils d'une mère heureuse. — (8) Fils de l'épouse d'un autre. — (9, 10) Fils d'une tante paternelle. — (11) Fils d'une tante maternelle. — (12) Fils d'une belle-mère. — (13, 14) Bâtard, sils d'une épouse insidèle. — (15, et p. 132, lig. 1.) Fils d'une mendiante.

15

भिन्नकी तु सती यदि॥ २६॥

*Aussi योवनं. — b Quelques-uns ajoutent दिधिषु:. — Egalement दिधिषू:. — क कानीनी f. fille d'une femme non mariée. — 'पितृषुसेय: (Ed. Calc.) — Les termes se forment comme les précédents, ex. मातृषुसेय: et मातृषुस्रीय:. — क स्रसतीसुत:. —
b Quelques-uns ajoutent कीलांटिनेय:.